



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

cantines scolaires

Question écrite n° 92074

Texte de la question

M. Philippe Kemel appelle l'attention de Mme la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur la possibilité d'instaurer dans les restaurants scolaires un menu végétarien « en alternative au menu quotidien ». Une tribune parue, il y a quelques semaines dans un quotidien national et signée, notamment, par plusieurs philosophes et journalistes, propose la généralisation d'une option végétarienne qui permettrait de satisfaire simultanément toutes les préférences alimentaires, de quelque ordre qu'elles soient. Cette perspective est inquiétante. En effet, le restaurant scolaire ne sert pas seulement à nourrir des élèves entre deux moments de cours. Chacun s'accorde à reconnaître l'aspect éducatif du repas pris en collectivité. C'est un lieu d'apprentissage du repas, structuré composé d'une entrée, d'un plat principal associant apport protéique et un accompagnement (céréales, légumes), d'un laitage et d'un dessert à plusieurs reprises. Le ministère de l'éducation nationale a mis en avant « l'aspect éducatif » du repas pris en restauration scolaire. Mais au-delà, sur le plan strictement nutritionnel, le déjeuner reste le principal repas de la journée puisqu'il doit fournir 40 % des apports journaliers. De plus, la viande est la principale source de protéines, de fer, de zinc et de vitamines B3, B6 et B12. Elle est essentielle à l'équilibre alimentaire. Enfin, la mise en place d'un repas végétarien de substitution au menu quotidien aurait pour conséquence directe de faire chuter les volumes de viande consommée dans les restaurants scolaires et donc de précipiter la crise que traverse aujourd'hui la filière viande française. Le Premier ministre en présentant en juillet 2015 les mesures d'aides aux éleveurs, a rappelé qu'il fallait consommer de la viande française, et a qualifié l'agriculture d'élément de force de notre économie. Aussi, il souhaiterait connaître la position du Gouvernement sur cette question.

Données clés

Auteur : [M. Philippe Kemel](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (11^e circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 92074

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [22 décembre 2015](#), page 10364

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)